

Date :

Tampon :

FICHE D'INSCRIPTION – ECOLE DE ROSIERES

145B Avenue André Jean – Tél : 06.38.83.35.81 – Mail : ce.0071381n@ac-grenoble.fr

ELEVE

Nom : Prénom(s) : / / ☐ M ☐ F

Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune & département) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Classe demandée : ☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

RESPONSABLES LEGAUX

Mère Nom naissance : Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Nom marital (nom d'usage) : Prénom :

Adresse :

(Si différente de celle de l'élève)

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : / / / / / / / / / / / / / / / /
Téléphone portable : / / / / / / / / / / /

Téléphone travail : / / / / / / / / / / Numéro de poste :

Mail :@.....

Père Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Nom : Prénom :

Adresse :

(Si différente de celle de l'élève)

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : / / / / / / / / / / Téléphone portable : / / / / / / / / / /

Téléphone travail : ____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____ Numérol de poste :

Mail :@.....

Autre responsable légal (personne physique ou morale) _____ Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Organisme : Personne référente :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / / / / / / / / Téléphone portable : / / / / / / / / /

Mail :@.....

EVALUATION DES BESOINS

Garderie du matin : ☐ oui ☐ non Garderie du soir : ☐ oui ☐ non Cantine : ☐ oui ☐ non

Transport scolaire : ☐ oui ☐ non

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

-la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)

-les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).Le droit

d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès de la directrice d'élève dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 06 août 2004.